

BLOCAGE DES ENTREPRISES GARDOISES

Publiée le mardi 20 Novembre 2018 - CCI Gard

Depuis quelques jours, les entreprises gardoises sont impactées par les nombreux blocages qu'elles subissent.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard est fortement sollicité par les commerçants et entreprises, tous secteurs d'activités confondus, afin de les aider à traverser au mieux cette crise à l'approche de la forte activité commerciale que génèrent les fêtes de fin d'année : **une adresse mail spécifique vient d'être créée pour centraliser les demandes : blocages@gard.cci.fr**

DOCUMENTS UTILES :



[Téléchargez la fiche échelonner ses dettes fiscales et sociales et le recours au chômage partiel \(.pdf - 298.71 Ko\)](#)



[Courrier du Président de la CCI du Gard : Mobilisation auprès des entreprises et commerçants du territoire \(.pdf - 222.68 Ko\)](#)



[Enquête : Mouvement des gilets jaunes, quels impacts sur les entreprises gardoises ? \(.pdf - 472.85 Ko\)](#)

Mise en place d'une adresse mail pour centraliser les demandes et fiches pratiques : échelonner ses dettes fiscales et sociales et le recours au chômage partiel.